



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par :

Jean-François BRETAUD
Tel. : 07 64 80 94 60
Mail : jean-francois.bretau@cerema.fr
Direction : Cerema Ouest DTT / IE

Eric GUINARD
Tel. : 06 98 02 85 04
Mail : eric.guinard@cerema.fr
Direction : Cerema Sud-Ouest DT / GAE

Objet : Relevé des collisions, enquête auprès des acteurs collecteurs de données

Le 12/07/2021

Enquête collisions Collecteurs de données

Contexte :

Les infrastructures linéaires de transport, et plus précisément les infrastructures routières, font partie des éléments qui fragmentent le territoire. En rompant les continuités écologiques, elles occasionnent des obstacles aux déplacements des populations d'espèces.

Or, la mortalité des animaux est l'effet le plus visible de la circulation routière sur la faune. Les études sur la mortalité des grands mammifères par collision routière ont démontré que ces accidents ne se produisent pas aléatoirement mais sont souvent regroupés géographiquement sur des zones de passages préférentiels de la faune (points de conflits ou points noirs). La route est alors considérée comme un obstacle aux déplacements de la faune. Et cette dernière représente elle aussi un obstacle aux véhicules, d'autant plus dangereux qu'il est imprévisible, et donc source d'accidents pouvant être graves. Ainsi, étudier la répartition des collisions avec la faune sauvage constitue une manière efficace de détecter des points de conflits et répond au double enjeu de préservation de la biodiversité et de sécurité routière.

C'est dans ce cadre qu'un protocole de recensement des collisions entre la faune sauvage et les véhicules a été élaboré en 2011 par le Service du Patrimoine Naturel du MNHN en partenariat avec la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est).

Le retour d'expérience de la mise en œuvre de ce premier outil sur une période de cinq ans a permis au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) de développer un socle commun permettant, pour les DIR volontaires, le déploiement du protocole au niveau national.

Le Ministère de la transition écologique (Direction de l'Eau et de la Biodiversité et Direction des Infrastructures de Transport) a confié au Cerema l'évaluation du dispositif portant sur les collisions entre la faune sauvage et les véhicules. Cette évaluation permet notamment de s'intéresser aux démarches locales concernant la connaissance des collisions entre la faune et les véhicules (ainsi que les actions associées). Il est important de noter que le terme «dispositif» doit être entendu comme la démarche globale sur les collisions, comprenant les relevés sur le terrain, les méthodes de saisie, l'analyse des données, leur valorisation et in fine les actions concrètes de lutte contre ces collisions qui en découlent.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

L'objectif pour le Cerema est de pouvoir évaluer l'efficacité du dispositif « collisions » dans son ensemble. C'est-à-dire, dans un 1^{er} temps, comprendre l'usage des données faite par les utilisateurs actuels, ou l'usage qu'il pourrait en être fait par les potentiels nouveaux utilisateurs. Ceci pour savoir si la donnée collectée aujourd'hui répond à leurs besoins et comprendre les raisons (freins, manques, précisions, accès, quantité...) dans le cas contraire.

Il s'agira ensuite d'étudier la collecte des données en tant que telle, et cela afin de voir si le protocole de relevé sur le terrain, tel qu'il est réalisé aujourd'hui, répond à ces besoins.

Cette évaluation permettra de faire, si besoin, des propositions d'amélioration et d'évolution du dispositif, sur la collecte et la valorisation des données qui en découle.

En perspective et suite à donner à ce travail, il pourrait par exemple être étudiée la possibilité d'une mise à disposition des données de collisions dans une base nationale dédiée.

Réponse attendue pour le : 6 septembre 2021

Questionnaire :

Le présent questionnaire a pour but de bien comprendre le travail que vous réalisez sur la question des collisions entre faune et véhicules. Il représente une étape cruciale de l'étude menée par le Cerema. Il peut être envisagé comme un guide et/ou être rempli au préalable d'un entretien que nous pourrions avoir. Ce questionnaire s'adresse principalement aux collecteurs de la donnée collisions. Un questionnaire orienté utilisateurs de la donnée est si besoin à disposition.

Questions	Organisme : Contact (nom prénom, coordonnées) :
Vos pratiques en tant que collecteurs de la donnée	
Sur le protocole utilisé	
Mettez-vous en œuvre une démarche de relevé des collisions sur votre réseau ?	
Si non, envisagez-vous de le faire ? Selon quelles modalités (échéances, méthodes) ?	
Si oui, de quel type d'action s'agit il (action liée à un protocole ou science participative) ?	
Date de mise en œuvre ?	Tél : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr
Historique de mise en œuvre, raisons de mise en place du protocole ?	
Description sommaire du protocole et des outils utilisés	
Quelles ont été les réactions des agents lors de la mise en place : adhésion ? opposition plus ou moins marquée à la démarche ? Evolution de la perception dans le temps ?	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Relevé citoyen : description de la méthode, de l'application utilisée...	
Dans le cas de sciences participatives (ou citoyenne), appliquez-vous un contrôle de la fiabilité des données fournies par les volontaires /adhérents ?	
Des photos sont-elles demandées ? Systématiquement ? Pour certains groupes ou espèces ?	
Pouvez-vous estimer le temps consacré à cette démarche dans votre structure ? Si besoin dissocier le temps de collecte du temps de traitement de la donnée.	
Sur la valorisation des données	
Combien de données récoltez-vous par an ?	
Comment sont valorisées ces données (travaux, retour vers les collecteurs) ? Selon quelle fréquence ?	
Quelles sont les modalités de mise à disposition de ces données ?	
Quels organismes utilisent les données mises à disposition ?	
Sur l'utilisation des données	
Utilisez-vous en propre ces données ? Passez-vous par un tiers pour leur utilisation ?	
Quelles actions concrètes avez-vous mis en œuvre en utilisant ces données ?	
Lorsque vos données sont utilisées par un tiers, avez-vous connaissance des objectifs poursuivis et /ou des actions concrètes mises en œuvre ?	
Sur vos souhaits d'améliorations et votre volonté à poursuivre	
Quelles améliorations pensez-vous nécessaires sur ce protocole (du relevé sur les infrastructures, jusqu'à l'utilisation des données) ?	
Identifiez-vous des freins à poursuivre la démarche ? Des besoins ? Des difficultés liées vos retours d'expériences ?	
Vos pratiques en matière de structuration de la donnée	
Comment les données de collisions sont-elles centralisées ?	
Les données sont-elles vérifiées avant publication ?	
Toutes les données sont-elles diffusées, existe-t-il des restrictions de diffusion (espèces à enjeux par exemple) ?	
Quels outils utilisez-vous pour structurer cette donnée ? Par exemple, avez-vous mis en place un standard ou une base de données ?	
Si oui, la maintenance de la BDD est-elle faite en interne ou est elle externalisée ? Les coûts associés sont-ils communicables ?	
Vos attentes pour faciliter la mise en œuvre d'actions	
Êtes-vous en attente d'outils ou de méthodes permettant d'initier ou d'améliorer la collecte et le traitement des données récoltées ?	

Siège social - Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-93674 Bron Cedex -

Tel : +33 (0)4 72 14 30 30 - www.cerema.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Utilisez-vous ou souhaitez-vous utiliser des données du milieu environnant et de l'infrastructure de transport pour les intégrer à l'analyse des causes des points noirs de collisions ? Lesquelles ?	
Autre	
Votre avis quant au déploiement à l'échelle nationale d'un dispositif portant sur les collisions	
Seriez-vous intéressé(e) par un tel déploiement ?	
Auriez-vous des attentes particulières ?	
Selon quel mode de gouvernance ?	
Seriez-vous prêt à participer à une démarche nationale en matière de relevé des collisions. Par exemple, en participant aux réflexions sur la forme et la méthode qu'elle pourrait prendre ? (oui / non) En mettant à disposition tout ou partie des données déjà collectées ? (oui / non)	
Quelles sont pour vous les points de vigilance à étudier ?	
Quels freins identifiez-vous ?	
Connaissez-vous le système d'information relatif à l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) et le portail de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ? Ces structures vous paraîtraient-elles adaptées pour accueillir un tel programme national ?	
Commentaires libres	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Affaire suivie par :

Jean-François BRETAUD
Tel. : 07 64 80 94 60
Mail : jean-francois.bretau@cerema.fr
Direction : Cerema Ouest DTT / IE

Eric GUINARD
Tel. : 06 98 02 85 04
Mail : eric.guinard@cerema.fr
Direction : Cerema Sud-Ouest DT / GAE

Objet : Relevé des collisions, enquête auprès des acteurs utilisateurs des données

Le 12/07/2021

Enquête collisions Utilisateurs de données

Contexte :

Les infrastructures linéaires de transport, et plus précisément les infrastructures routières, font partie des éléments qui fragmentent le territoire. En rompant les continuités écologiques, elles occasionnent des obstacles aux déplacements des populations d'espèces.

Or, la mortalité des animaux est l'effet le plus visible de la circulation routière sur la faune. Les études sur la mortalité des grands mammifères par collision routière ont démontré que ces accidents ne se produisent pas aléatoirement mais sont souvent regroupés géographiquement sur des zones de passages préférentiels de la faune (points de conflits ou points noirs). La route est alors considérée comme un obstacle aux déplacements de la faune. Et cette dernière représente elle aussi un obstacle aux véhicules, d'autant plus dangereux qu'il est imprévisible, et donc source d'accidents pouvant être graves. Ainsi, étudier la répartition des collisions avec la faune sauvage constitue une manière efficace de détecter des points de conflits et répond au double enjeu de préservation de la biodiversité et de sécurité routière.

C'est dans ce cadre qu'un protocole de recensement des collisions entre la faune sauvage et les véhicules a été élaboré en 2011 par le Service du Patrimoine Naturel du MNHN en partenariat avec la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est).

Le retour d'expérience de la mise en œuvre de ce premier outil sur une période de cinq ans a permis au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) de développer un socle commun permettant, pour les DIR volontaires, le déploiement du protocole au niveau national.

Le Ministère de la transition écologique (Direction de l'Eau et de la Biodiversité et Direction des Infrastructures de Transport) a confié au Cerema l'évaluation du dispositif portant sur les collisions entre la faune sauvage et les véhicules. Cette évaluation permet notamment de s'intéresser aux démarches locales concernant la



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



connaissance des collisions entre la faune et les véhicules (ainsi que les actions associées). Il est important de noter que le terme «dispositif» doit être entendu comme la démarche globale sur les collisions, comprenant les relevés sur le terrain, les méthodes de saisie, l'analyse des données, leur valorisation et in fine les actions concrètes de lutte contre ces collisions qui en découlent.

L'objectif pour le Cerema est de pouvoir évaluer l'efficacité du dispositif « collisions » dans son ensemble. C'est-à-dire, dans un 1^{er} temps, comprendre l'usage des données faite par les utilisateurs actuels, ou l'usage qu'il pourrait en être fait par les potentiels nouveaux utilisateurs. Ceci pour savoir si la donnée collectée aujourd'hui répond à leurs besoins et comprendre les raisons (freins, manques, précisions, accès, quantité...) dans le cas contraire.

Il s'agira ensuite d'étudier la collecte des données en tant que telle, et cela afin de voir si le protocole de relevé sur le terrain, tel qu'il est réalisé aujourd'hui, répond à ces besoins.

Cette évaluation permettra de faire, si besoin, des propositions d'amélioration et d'évolution du dispositif, sur la collecte et la valorisation des données qui en découle.

En perspective et suite à donner à ce travail, il pourrait par exemple être étudiée la possibilité d'une mise à disposition des données de collisions dans une base nationale dédiée.

Réponse attendue pour le : 6 septembre 2021

Questionnaire :

Le présent questionnaire a pour but de bien comprendre le travail que vous réalisez sur la question des collisions entre faune et véhicules. Il représente une étape cruciale de l'étude menée par le Cerema. Il peut être envisagé comme un guide et/ou être rempli au préalable d'un entretien que nous pourrions organiser à votre attention. Il concerne principalement les utilisateurs de la donnée (administrations, collectivités, bureaux d'études, associations). Si besoin, un autre questionnaire, à destination des collecteurs de données est également à disposition.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Questions	Organisme : Contact (nom prénom, coordonnées) :
Vos pratiques en tant qu'utilisateur de la donnée	
Utilisez-vous des données de collisions dans le cadre de vos missions ?	
Sur quelle plateforme les téléchargez-vous ? Selon quelle fréquence ?	
Appartenez-vous à un réseau local sur le sujet des collisions ?	
Connaissez-vous le(s) protocole(s) ou le(s) référentiel(s) utilisé(s) pour la collecte des données de collisions que vous utilisez ? Si oui, quel est-il (sont-ils) ?	
Pour quels usages utilisez-vous cette donnée (étude des continuités écologiques, données sur les Atlas de Biodiversité Communale (ABC), projets d'aménagement du territoire, travaux d'infrastructures, gestion de la voirie...) ?	
Adaptez vous votre méthode de travail (par exemple l'identification des points noirs de collisions) en fonction de la provenance des données et des modes de collectes ?.	
Quelles actions concrètes avez-vous mis en œuvre en utilisant ces données ?	
Votre appréciation et vos attentes quant à la nature/qualité des données	
Avez-vous des attentes particulières quant à la nature et à la qualité des données disponibles ?	
Selon vous, est-ce que la structure de la donnée que vous utilisez (nature, attributs associés, format informatique, etc.) répond à votre besoin ? Si non, avez-vous des suggestions sur ce sujet ?	
Votre appréciation et vos attentes quant au mode de diffusion des données	
La plateforme de diffusion que vous adoptez est-elle adaptée à vos besoins ?	
Selon vous, la donnée est-elle facilement accessible ? Identifiez-vous des améliorations de ce point de vue ?	
Selon vous, quel canal serait le plus adapté, le plus visible pour la diffusion de cette donnée ?	
Une communication appropriée est-elle nécessaire pour faire connaître les moyens d'accéder aux données ?	
Votre appréciation et vos attentes quant à la valorisation de ces données	
Siège social : Cité des mobilités - 25, avenue François Mitterrand - CS 92 803 - F-69674 Bron Cedex - Tél : +33 (0)4 72 14 30 30 – www.cerema.fr	
Seriez-vous intéressés par le déploiement d'outil de valorisation de la donnée (visualisation cartographique, analyse statistiques, etc.) ?	
Vos attentes pour faciliter la mise en œuvre d'actions	
Identifiez-vous des limites à l'utilisation de ces données pour passer à l'action ?	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Êtes-vous en attente d'outils ou de méthodes permettant d'initier ou d'améliorer l'analyse et le traitement des données récoltées ?	
Êtes-vous en attente d'outils ou de méthodes pour décider des types d'actions à mettre en place suite à l'analyse de ces données ?	
Votre avis quant au déploiement à l'échelle nationale d'un dispositif portant sur les collisions	
Seriez-vous intéressé(e) par un tel déploiement ?	
Auriez-vous des attentes particulières ?	
Selon quel mode de gouvernance ?	
Quels freins identifieriez-vous ?	
Connaissez-vous le système d'information relatif à l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) et le portail de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) ? Ces structures vous paraîtraient-elles adaptées pour accueillir un tel programme national ?	
Commentaires libres	